

Karité : Production, transformation et commercialisation



Karité : Production,
transformation et
commercialisation

Table de Matière

Table de Matière	2
1 Production / Transformation	3
2 Commercialisation	4
2.1 L'offre	4
2.2 les prix en fonction de la qualité et des périodes :	5
2.3 Organigramme de la filière	6
2.4 Pôle karité	7

1 Production / Transformation

- **le potentiel productif et sa localisation :**
- **la production (variation interannuelle) :** Au Mali, le potentiel de production est estimé à 250 000 tonnes d'amandes par an dont à peine 50% est exploité ([6], IC Mali, 2004). Au Burkina, le potentiel en amandes est estimé à 853 000 tonnes (Sicarex, 1999).
- **les organisations de producteurs** (localisation et zone de couverture) : La femme est l'acteur principal de la filière karité au Mali. Les autres acteurs de la filière (exportateurs, transformateurs, grossistes...) s'organisent autour des productrices. Ces productrices sont organisées en groupements ou associations. De nos jours, il n'y a que des groupements de base qui sont au niveau des villages. Plusieurs activités sont menées au sein de ces groupements : activités éducatives ou rémunératrices comme la production de beurre de karité. A travers ces activités diverses, l'entraide sociale reste un des objectifs principaux de ces associations.
- **technologies existantes et leur localisation :**
 - a) **Technique semi améliorée**

Pour réduire la pénibilité de certaines étapes d'extraction du beurre, des solutions intermédiaires sont envisagées avec l'introduction de certaines technologies pour amoindrir celles ci. Il s'agit de :

 - concasseur : Le concassage est fait de manière mécanique, grâce à un concasseur
 - torréfacteur : permet de griller la poudre obtenue après le concassage. NB : le concasseur et le torréfacteur sont des matériels très simples facilement manipulables par les femmes. Ils sont fabriqués localement.
 - moulin/broyeur : machine utilisée pour moudre les céréales.
 - Baratte : pour le moment, elle est en phase expérimentale au niveau du Burkina Faso. Certaines OP ont pu accéder à ces matériels pour les tester. Elles sont très simples avec un rendement qui semblerait très important (élevé).
 - b) **Technique améliorée**
 - Moulin/broyeur : ces machines facilitent la monture (broyage) des amandes de karité qui ont été concassées et torréfiées.
 - Centrifugeuse et autre machine à extraire le beurre : le barattage est l'étape la plus pénible de l'extraction du beurre. Beaucoup de chercheurs sont à la recherche de solution pour amoindrir cette étape. La question la plus posée aujourd'hui par les chercheurs, les structures d'accompagnement et les femmes elles mêmes est comment avoir le beurre directement des amandes sans passer par le concassage, la torréfaction, le broyage et le barattage ? Pour cela beaucoup de techniques ont été introduites des moose karité aux centrifuges. Aucune de ces techniques dites améliorées n'a été acceptée par les

femmes pour des raisons diverses (coût élevé, manipulation plus pénible, rendement faible, qualité du produit ...).

2 Commercialisation

Les différents marchés (local, national, sous régional et international) des marchés et le volume des échanges :

Au Mali, il existe un réel manque de statistiques et de données fiables et récentes.

2.1 L'offre

Au niveau national, l'offre en amandes est assurée par les femmes et les associations (en quantités très faibles).

Au niveau mondial, l'offre est assurée en grande partie par les pays de la sous-région : Burkina Faso, Bénin, Mali, Nigeria, Côte d'Ivoire et Ghana. Ce dernier assure principalement la réexportation, après remballage, ce qui lui confère la position de principal exportateur de karité au monde. (Sicarex, 2004)

Pour le karité du Mali, le plus grand centre de groupage se situe en Côte d'Ivoire. Selon les statistiques de la DNSI (Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique), plus de 61% des exportations des amandes du karité de 1996 à 2001 avaient comme destination la Côte d'Ivoire. Cela s'explique par la présence des sociétés étrangères d'exportation des produits du karité basées à Abidjan dont les plus importantes sont AFRECO, OLAM Ivoire, Aarhus, Aiglon et Trituraf. Cette situation a entraîné depuis quelques années une élimination presque totale des exportateurs maliens sur le marché international du karité par les opérateurs ivoiriens qui imposent souvent leur prix sur les marchés locaux du Mali ([6], IC Sahel, 2004).

Le tableau 2 montre l'évolution des exportations d'amandes et de beurre au Mali et au Burkina Faso. De manière générale, les exportations de ces deux produits concernent des volumes moins importants au Mali.

Au Burkina comme au Mali, l'exportation d'amandes prédomine sur le beurre de karité. Plusieurs explications sont possibles : le faible coût des amandes, la facilité de stockage et de transport mais surtout le problème de qualité du beurre. En effet, le beurre exporté n'est pas de qualité constante et nécessite un traitement et donc un coût supplémentaire pour les clients.

Tableau 1 : Evolution des exportations (tonnes) d'amandes et de beurre de karité au Mali et au Burkina Faso (Source : ONAC (Stat.Douanes/INSD), cité par (Erreur ! Signet non défini., Sicarex, 2004) pour le Burkina Sanogo Z. & al. et DNCC / DNSI, cité par ([6], IC Sahel, 2004) pour le Mali

		1998	1999	2000	2001	2002	2003
Amandes	Burkina	14807	7930	11575	17980	28773	
	Mali	15446	4475	4204	12469	4015	3731
Beurre	Burkina	2365	271	190	269	245	
	Mali	240	135	18	32	14	0,09

L'offre sur les différents marchés dépend :

- de la production annuelle,
- de la disponibilité des femmes productrices à ramasser tous les fruits tombés,
- des périodes de l'année,
- des demandes extérieures, et souvent du prix du marché.

2.2 les prix en fonction de la qualité et des périodes :

Le prix du beurre est très variable selon le lieu d'approvisionnement et la période de l'année.

Le tableau 3 montre un prix de vente du beurre plus élevé au Burkina qu'au Mali sur les marchés urbains.

Pays	Prix fcfa/kg	
	Détail (boules)	En gros (en vrac)
Burkina Faso	1000	500 à 700
Mali	500 à 680	380 à 425

Tableau 2 : Prix de vente du beurre de karité au Burkina Faso et au Mali sur les marchés urbains. (Source : Sicarex, 2004 pour le Burkina et [6], IC Sahel, 2004 pour le Mali).

Sur les marchés ruraux, le prix du beurre est beaucoup plus faible qu'en ville du fait principalement du niveau de vie et des coûts de production plus faibles. Au Mali par exemple, le beurre est vendu à 200fcfa/kg en moyenne sur les marchés ruraux (Kane-Diallo, 2000, cité par [6], IC Sahel, 2004).

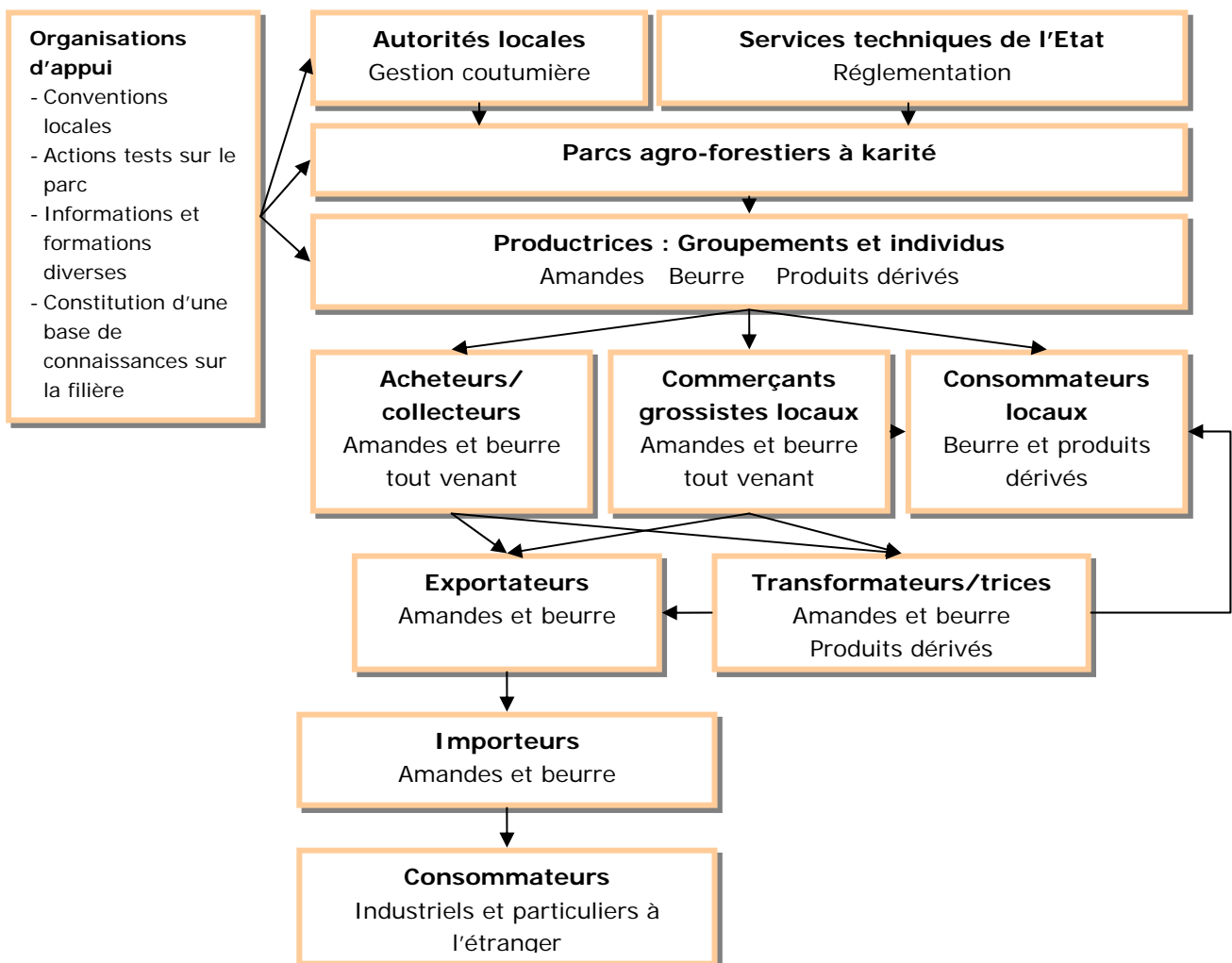
A l'exportation, les prix relevés au Mali sont plus faibles qu'au Burkina : 250 à 350 fcfa/kg contre 300 à 750 fcfa/kg au Burkina, IC Sahel, 2004 . Cependant, il existe des niches comme le commerce équitable où les prix de vente sont plus élevés : 800 à 1000 fcfa/kg. De même le beurre biologique se vend à prix très élevé (environ 2500 fcfa/kg) mais ne représente que de faibles quantités, Sicarex, 2004). Au Mali ,les prix les plus forts se rencontrent lors des foires (1000F à 1500FCFA/kg)typologie des commerçants (acheteurs villageois, ruraux, demi-grossiste :

- grossistes et ou exportateurs, détaillants, consommateurs, etc), volumes manipulés, destination du produit, marge, etc :
- les organisations de commerçants (localisation et envergure) :
- Les marges dégagées par les différents acteurs :
- Aménagements, installations et équipements existant pour le développement de la filière et leur localisation :
- le schéma du circuit de commercialisation :
- la carte des flux :
- les services aux acteurs (conseil, intrant, équipement, financement, autres), les fournisseurs de ces différents services, leur localisation et zone de couverture :

2.3 Organigramme de la filière

La filière Karité est organisée sensiblement de la même manière au Burkina et au Mali comme le montrent les schémas ci-dessous, avec une organisation autour des principaux acteurs : les producteurs, les transformateurs (industriels, petits transformateurs nationaux...) et les commerçants (grossistes, exportateurs...).

Les associations ou groupements de productrices de beurre sont au centre de cette filière.



2.4 Pôle karité

Programme de valorisation des produits du karité. Son siège est à San. Ce programme est exécuté par la D-IC Sahel avec une antenne à San. Il couvre les Cercles de : San, Tominian, Koutiala, Sikasso, Yorosso et Kadiolo. Il est constitué de deux composantes (composantes principales et associées). Son but est la mise en place progressive d'une interprofession. Ses axes d'interventions sont : renforcement des capacités des acteurs, transformation et valorisation des produits du karité, la commercialisation et la gestion durable de la ressource.

Jèkasy : est une composante associée du pôle karité. En plus des activités de valorisation du karité, il travaille sur d'autres filières telles que le maïs, la mangue, le piment, l'élevage extensif de bovins. Sa zone d'intervention est : Yorosso, Koutiala, Sikasso et Kadiolo. Il travaille sur les mêmes axes d'intervention que le pôle.

Prokarité : Composante principale du pôle. Il intervient surtout au niveau national avec des aides budgétaires sur le terrain. Son axe principal est la transformation et la valorisation des produits du karité

PNK : Programme national karité comme son nom l'indique est au niveau national et travaille sur la valorisation du karité en général

Action social (Tominian) : diocèse de San. Elle travaille sur la gestion durable du parc karité

IER : gestion durable du parc karité et les techniques de transformation et d'extraction du beurre

DRPFEF : valorisation du karité.

- les règles du jeu des acteurs (structure des marchés, contrats oraux ou écrit, relations de pouvoir, réglementations publiques, conventions de qualités, etc) :
- les atouts, contraintes et potentialités de la filière :